



Commune de HOUSSEN
Bulletin de liaison municipale

S'DORF BLÄT

MAI 2005

N° 44

www.houssen.fr.st

Distribué par les Conseillers Municipaux

Agenda mai-juin 2005

Dimanche 08 mai : Cérémonie du 60ème anniversaire de la fin de la Deuxième Guerre – Messe à 10H30 - Dépôt de gerbe à 11H45
Lundi 16 mai : Commission d'urbanisme à 20 heures
Samedi 28 mai : Spectacle ARIA des écoles à 9H00 à la salle des Fêtes
Dimanche 29 mai : Référendum de ratification de la Constitution Européenne
Vendredi 03 juin : Conseil Municipal à 20 heures

L'association des Donneurs de sang Bénévoles de Houssen remercie, au nom de tous les malades, les 52 personnes présentes lors de la collecte du 12 avril 2005, et en particulier les 8 donateurs qui ont fait ce geste pour la première fois.
Rendez-vous pour la prochaine collecte le 27 juillet 2005 !

On nous signale un problème de crottes de chien au niveau du petit passage situé rue du Presbytère. Nous faisons appel au civisme des propriétaires des animaux concernés.

La **salle polyvalente** est indisponible durant la période du 30 mai au 19 juin inclus pour cause de rénovation de parquet.

Rectificatif :

Le numéro de téléphone de Mr JAEG Robert (Tennis Club) qui figurait dans le S'Johr Häft 2005 est erroné. Le bon est le suivant : 06 84 69 40 19.

Travaux d'aménagement de la Route Départemental

Le planning indicatif retenu est le suivant :

- 12/05/05 : intervention de COLAS pour l'aménagement de l'accès TRACE à CORA à la hauteur du feu tricolore
- 17/05/05 : début des travaux de la Colmarienne des Eaux, rue De Lattre – du Passage sous-terrain RN 83 au feu rouge - (fin des travaux estimée au 31/07/05) – La circulation sera alternée.
- 30/05/05 : début des travaux de COLAS au Mariafeld (fin des travaux estimé au 15/07/05). La circulation dans le sens ouest-est (en venant de Bennwihr) est déviée à partir de la zone industrielle de Bennwihr, par la rue de la Fecht – Truffaut – giratoire perché. Les poids-lourds sont déviés au giratoire de Sigolsheim pour rejoindre la RN 83 par Ingersheim
- 18/07/05 : début des travaux de COLAS sur Rue De Lattre (fin des travaux estimé en novembre 2005) – la route est fermée à la circulation (sauf pour les riverains)
- 01/06/05 : début des travaux réseau secs (électricité – téléphone).

Rappel

Malgré notre message dans le précédent numéro du Dorf's Blätt, une porte vitrée côté cour de l'école n'était pas verrouillée. Des actes de vandalisme ont été commis dans la salle polyvalente le 27 avril 2005 (plusieurs portes intérieures fracturées).

Nous demandons instamment aux utilisateurs de la salle d'être vigilant et de vérifier que tout est bien fermé avant de quitter les lieux.

APPEL A CANDIDATURE

Dans le cadre d'une diversification de ses services, la Maison d'Enfants « La Nichée » recherche cinq personnes intéressées par la fonction d'assistante familiale.

La mission d'assistante familiale consiste à l'accueil permanent d'enfant(s) confié(s) à la Maison d'Enfants « La Nichée ». Cet accueil permanent s'effectue au domicile de l'assistante familiale.

Les personnes doivent envoyer une lettre de candidature au directeur de l'établissement :

Maison d'Enfants « La Nichée » A l'attention de Mr Pierre IMHOFF

40, Grand'Rue 68600 ALGOLSHEIM Tél. 03 89 72 54 11

**EXTRAITS DU COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN
DATE DU 1^{er} AVRIL 2005**

CLASSEMENT DE VOIES COMMUNALES

Conformément à l'article L 141-3 du Code de la voirie routière modifié par la loi 2004-1343 du 09/12/2004 art.62 II,

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le dossier de classement de la voirie communale dressé par la D.D.E. au courant du mois de février 2005.

Compte tenu que ce classement n'a pas pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par les voies, le Conseil Municipal est compétent pour prononcer le classement de la voirie communale.

La dernière procédure de classement date de 1962.

La longueur totale des voies classées dans la voirie communale sera ainsi portée de 4 530 à 11 417 mètres.

Voici le tableau de classement des voies à classer dans la voirie communale :

N°	Appellation	Désignation du tracé		Longueur en ml	Observations
		origine	extrémité		
A l'est de la 2*2 voies					
1	Rue des Sources	RD4	Limite communale	83	
2	Rue des Vosges	RD4	Rue de la Fecht	350	
3	Rue de la Weiss	Rue des Vosges	Rue de la Fecht	220	
4	Rue de la Gare	Rue de la Fecht	Cul de sac	80	
5	Rue du Parc	RD4	Raquette et fin d'aménagement	386	
6	Rue du Rosenkranz	Rue du Parc	Rue du Parc	561	
7	Rue du Mariafeld	Rue du Rosenkranz	Rue du Parc	181	
A l'ouest de la 2*2 voies					
8	Rue de Ribeaupierre	RD4	Limite CORA	143	
9	Rue du Buhlfeld	RD4	Cul de sac	50	
10	Rue des Quatre Vents	RD4	Dernière habitation	261	
11	Rue de la Gravière	RD4	Chemin du Marbacherbreit	425	100 ml classés en 1960
12	Rue des Saules	Rue de la Gravière	Rue du Château d'Eau	189	
13	Rue du Château d'Eau	RD4	Fin propriété du Château d'eau	400	150 ml classés en 1960
14	Rue des Jardins	Rue du Château d'Eau	RD4	375	
15	Rue de la Croix	Rue Principale	Dernières habitations	444	200 ml classés en 1960
16	Chemin du Schlittweg	Rue de la Croix	Dernière habitation	161	
17	Rue du Cimetière	Rue Principale	Rue Schlessler	125	300 ml classés en 1960
18	Rue d'Ostheim	Rue du Cimetière	Dernière habitation n°21 (après pont)	275	
19	Rue du Platane	Rue du Cimetière	Cul de sac	95.5	
20	Rue du Guy Schlessler	Rue du Cimetière	Rue de l'Est	298	
21	Rue de l'Est	Rue Schlessler	RD4	86	200 ml classés en 1960
22	Rue du Tournesol	Rue de l'Est		263	Pas encore rétrocedée
23	Rue du Levant	Rue de l'Est	Rue du Ried	246	
24	Rue du Ried	Rue du Levant	Rue du Pape	231.5	
25	Rue des Prunelliers	Rue du Ried	Rue de l'Aubépine	127	
26	Rue de l'Aubépine	Rue du Pape	Dernière habitation	203	
27	Rue du Pape	Rue de l'Est	Dernière habitation	138	250 ml classés en 1960
28	Rue du Presbytère	Rue de l'Est	Rue du Ried	80	100 ml classés en 1960
29	Impasse Herbster	Rue de l'Est	Cul de sac	88	
30	Impasse des Cigognes	Place de l'Eglise	Rétrécissement à 2 m	41	
31	Place de l'Eglise (2 barreaux)	Rue de l'Est	Rue Principale	160	
32	Impasse Bechler	Rue Principale	Limite Salle des Fêtes	77	
33	Rue De Latre de Tassigny	RD4	Cul de sac	44	
TOTAL				6 887 ml	

CREATION DE POSTE

Après en avoir délibéré, le **Conseil Municipal**, **DECIDE** la création d'un poste de rédacteur territorial à temps complet, qui exercera les fonctions de secrétaire de Mairie, à compter du 1^{er} mai 2005, Mlle Valérie GUTTLE ayant réussi le concours de Rédacteur. La création de ce poste est devenue nécessaire au vu des compétences requises pour l'exercice des fonctions de secrétaire de mairie.

Convention France Télécom et déclaration de travaux

Par délibération du 03 mars 2005, le Conseil Municipal a donné son accord pour l'agrandissement du répartiteur téléphonique implanté sur la parcelle 158 sise section 10 afin de permettre l'installation d'un répartiteur Internet haut débit. Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la déclaration de travaux déposée par France Télécom ainsi que le bail civil par lequel la Commune autorise France Télécom à implanter, exploiter et entretenir des installations de télécommunications sur la parcelle 158, section 10, rue de Lattre. Après réflexion, le **Conseil Municipal**

DECIDE de donner un avis favorable à la déclaration de travaux déposée par France Télécom qui demande l'autorisation d'agrandir le bâtiment existant sur la parcelle 158 sise section 10.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le bail civil fixant les conditions dans lesquelles la Commune autorise l'implantation, l'exploitation et l'entretien des installations de télécommunications sur la parcelle sise à côté de la Chapelle du Rosenkranz. Le bail civil, conclu pour 99 ans, prendra effet le 1^{er} mai 2005.

FIXE le montant du loyer annuel à 100,00 €, au 1^{er} janvier de chaque année sur la variation de l'indice national trimestriel du coût de la construction publié par l'INSEE.

Diagnostic Amiante

Le décret 2001-840 du 13 décembre 2001 impose à tout propriétaire l'obligation de procéder à un repérage des matériaux amiantés pour tout immeuble recevant du public de 5^{ème} catégorie, à l'exception des immeubles neufs dont le permis de construire a été déposé après le 1^{er} juillet 1997, avant le 31 décembre 2005. Par conséquent, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal différents devis. Après réflexion et compte tenu de la réglementation en vigueur, le **Conseil Municipal DECIDE** de retenir l'offre de l'entreprise « B7 – Bureau d'Etudes Coordination Engineering Techniques » du 09 mars 2005.

L'offre se décompose comme suit :

Mission	Prix
Diagnostic amiante et constitution du Dossier Technique Amiante pour : <ul style="list-style-type: none">- l'école primaire- l'école maternelle- la mairie- la chapelle- la Poste.	Forfait total de 800,00 € HT
Prélèvement et envoi en laboratoire d'échantillon.	67,00 € HT par échantillon

Amélioration de votre logement : des aides financières à votre disposition

Certains travaux d'amélioration effectués chez les particuliers peuvent être subventionnés, malheureusement, la complexité toujours croissante des démarches de demandes d'aides, décourage parfois ceux qui pourraient en bénéficier.

C'est pourquoi le PACT du Haut-Rhin, Groupe Domial, propose une démarche globale appelée AMO ANAH, Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour l'Amélioration de l'Habitat.

Il s'agit d'un service proposé aux propriétaires occupant leur logement ainsi qu'aux propriétaires bailleurs, permettant de les accompagner tout au long de leur démarche d'amélioration de leur logement (visite des locaux, formalisation d'un plan de financement, recherche de financements, mobilisation de subventions (ANAH, caisses de retraites...)).

Le propriétaire qui fait appel au PACT du Haut-Rhin, Groupe Domial, bénéficie des compétences et de l'expérience technique et financière acquises depuis de nombreuses années en matière d'habitat.

Le PACT du Haut-Rhin propose également pour les propriétaires qui souhaitent réaliser des travaux dans leur résidence principale des prêts à taux préférentiels **sur fond du Conseil Général du Haut-Rhin**. Ces prêts très avantageux permettent de financer des travaux d'amélioration et de rénovation courante. Particularité intéressante, il est possible de faire financer les matériaux et fournitures des travaux d'amélioration réalisés par soi-même.

Renseignements PACT du Haut-Rhin : Agence de Colmar : 03 89 20 79 50

Liaison autoroutière Colmar-Sélestat

Par souci de transparence, nous vous reproduisons ici un document de réflexion qui a été remis lors de la réunion du 3 mai 2005 en Préfecture. Le projet de contournement à l'Est de Houssen semble abandonné, mais il faut rester vigilant, car l'Etat n'a pas encore pris de position officielle à ce sujet.

Il est envisagé de :

- contourner le secteur de Bennwihr-Gare, par une voie nouvelle qui partira de l'échangeur situé au Sud de Schoppenwihr,
- créer un accès vers la zone commerciale de Cora à partir du giratoire perché selon deux possibilités :
 - o une voie qui passe sous la rue De Lattre (trémie enterrée de 250 mètres) à la hauteur de l'actuel feu rouge,
 - o une voie qui longe l'actuelle autoroute, ce qui entraînera la démolition de la Chapelle du Rosenkranz, mais également éventuellement d'autres constructions,
- de créer une voie de contournement de Houssen par le Sud en longeant l'autoroute, ce qui déchargera la Rue De Lattre de la circulation de transit.

Attention il s'agit d'une réflexion, simple prémisse à un débat pour peser les avantages et les inconvénients du projet, et leur impact sur notre environnement. L'enquête publique est programmée à la fin 2008, pour des travaux à l'horizon 2010, dans l'hypothèse la plus favorable...

